

<b>ADDENDUM # 3</b>	<b>ADDENDA N° 3</b>
<b>Request for Qualification - National Holocaust Monument - Call to Design Teams</b>	<b>Demande de Qualification - Monument national de l'Holocauste - Appel aux équipes de design</b>
<b>NCC tender file # AL1423</b>	<b>Dossier de soumission de la CCN no. AL1423</b>
<b>19-Jul-13</b>	<b>2013/07/19</b>
<b>The following shall be read in conjunction with and shall form an integral part of the Tender / Proposal and Contract Documents:</b>	<b>Ce qui suit doit être interprété comme faisant partie intégrante de la proposition/appel d'offres et des documents relatifs au contrat:</b>
Refer to recent questions and answers.	Référez aux questions et réponses récentes.

Allan Lapensée, Sr. Contract Officer / Agent principal aux contrats  
 Procurement Services / Services d'approvisionnement  
 National Capital Commission / Commission de la capitale nationale  
 (613) 239-5051 tel;  
[allan.lapensee@ncc-ccn.ca](mailto:allan.lapensee@ncc-ccn.ca)

## **Questions & Answers for Addendum 3 (July 19, 2013)**

### **Questions et réponses pour addenda no. 3 (le 19 juillet 2013)**

#### **English**

Q. Looking at p. 16-17 of the RFQ ('step- By Step Submission), it's unclear how to submit the text content related to the Previous Work. On p. 17 under 'what to send us', there's no 'file' corresponding to Descriptions of Previous Work (only an image list and jpeg files).

Should the previous work descriptions be submitted in a separate file named: "smithj\_previous work desc.doc"

A. Yes, please include the Description of Previous Work in a separate document labeled "smithj\_previous work desc.doc"

Q. Is it possible to include multiple images in one JPG. image?

A. Yes, it is. However, please use images of a large enough dimensions to ensure that jury members are able to easily view similar past projects. As stated on page 16, section 4 (Previous Work), it is also possible to include a link to an outside resource listing (web) to obtain additional information on past projects.

Q. With regard to the letter of interest are you asking for a statement about the role of each team member for Phase I or the roles each will play for the whole duration of the project?

A. Please describe the role each team member will play for the duration of the project.

#### **French**

Q. En lisant les pages 16-17 de la Demande de qualification (Guide de soumission étape par étape), la façon de soumettre la description des projets antérieurs n'est pas clairement indiquée. À la page 17 sous la rubrique « Ce que vous devez nous envoyer », il n'y a pas de « document » correspondant à la Description de projets antérieurs (seulement une liste d'images et des fichiers jpg.)

Est-ce que la description de projets antérieurs devrait être soumise dans un document séparé intitulé « tremblayj\_descriptionprojets.doc » ?

R. Oui, veuillez svp inclure la Description des projets antérieurs dans un document séparé intitulé « tremblayj\_descriptionprojets.doc ».

Q. Est-il possible d'inclure plusieurs vues/images dans une seule image jpg?

R. Oui. Cependant, veuillez svp utiliser des images de dimension assez grande afin de bien permettre aux membres du jury de bien voir les projets antérieurs similaires. Tel que stipulé à la page 16, section 4 (Travaux antérieurs), il est également possible d'inclure un lien vers une ressource externe (ex. site Web) pour obtenir de plus amples renseignements sur les travaux antérieurs.

## **Questions & Answers for Addendum 3 (July 19, 2013)**

### **Questions et réponses pour addenda no. 3 (le 19 juillet 2013)**

Q. En ce qui a trait à la lettre d'intérêt, demandez-vous le rôle de chaque membre de l'équipe uniquement pour la Phase I du concours ou pour la durée complète du projet?

R. Veuillez svp décrire le rôle de chaque membre de l'équipe pour la durée complète du projet.

---

#### **English**

Q. Is it permissible to have a scholar who is an historian/ memorial specialist/content specialist on one's team?

I would also like to know if a team can be comprised of more than one artist.

A. A team may be composed of additional relevant professionals (e.g. engineer, historian, lighting or sound specialists, etc.). A team may also have more than one artist. Your proposal should however clearly outline the role each team member will play to support the design and execution of the project.

#### **French**

Q. Est-il permis d'avoir un universitaire qui est un historien/ spécialiste de la commémoration/spécialiste de contenu comme membre d'équipe?

Je voudrais aussi savoir si une équipe peut avoir plus d'un artiste.

R. Une équipe peut être composée de membres additionnels de professions pertinentes (ex: ingénieur, historien, spécialistes du son et de l'éclairage, etc...). Une équipe peut avoir plus d'un artiste. Votre proposition doit par contre clairement souligner le rôle de chacun des membres de l'équipe qui contribueront à la conception du monument et à la réalisation du projet.

---

#### **English**

Q. Regarding Previous Work (page 16), can you please clarify the first bullet - do you mean that each team member can have up to 10 images, or 10 images in total for all of the team members combined?

A. A total of no more than 10 images for all team members must be submitted. As stated on page 16, section 2 (Team Composition and Qualification) and section 4 (Previous Work), it is also possible to include a link to an outside resource (i.e. web site) to obtain additional information on past projects. These web sites can be used by jury members at their discretion.

Q. Can there be several pictures on a single image - i.e. showing the front and rear of a sculpture?

A. Yes, there can be. However, please include images of large enough dimension to ensure that jury members are able to easily view similar past projects. As stated on page 16, section 4 (Previous Work),

## **Questions & Answers for Addendum 3 (July 19, 2013)**

### **Questions et réponses pour addenda no. 3 (le 19 juillet 2013)**

it is also possible to include a link to an outside resource listing (i.e. Web site) to obtain additional information on past projects. These web sites can be used by jury members at their discretion.

Q. Can you clarify when you say 2 page resume per team member, for us as both the architect and landscape architect would that mean 1 cv for the office as a whole, or can/should we have a cv for each team member or team leader from our office that will on the project?

A. Please provide a 2 page (maximum) resume for each team member from your office who will be assigned to this project.

Q. Should we identify any engineering/specialty consultants at this stage?

A. This information is not required in Phase 1 of the competition. You can however include it if you have already identified these professionals.

Q. Is there a limit to the description or each project i.e. maximum one page, 1/2 page, or number of words, or is it at our discretion?

A. The description should not be longer than 200 words. Other than this brief description and as stipulated on page 16, section 4, please also the following information: team member name, project title, date, budget, location, materials, dimensions and reference to the digital images.

### **French**

Q. En ce qui a trait aux "Travaux antérieurs" (page 16), pourriez préciser si chaque membre de l'équipe peut inclure 10 images ou est-ce un total de 10 images pour tous les membres confondus?

R. Un total of 10 images en tout pour tous les membres de l'équipe doit être soumis. Tel que stipulé à la page 16, section 2 (Composition de l'équipe et qualifications) et section 4 (Travaux antérieurs), il est également possible d'inclure un lien vers une ressource externe (ex. site Web) pour obtenir de plus amples renseignements sur les travaux antérieurs. Les membres du jury pourront prendre connaissance de ceux-ci s'ils le désirent.

Q. Est-il possible d'inclure plusieurs photos à même une seule image (c.-à-d. montrant le devant ou l'arrière d'une sculpture)?

R. Oui. Cependant, veuillez svp utiliser des images de dimensions assez grandes afin de bien permettre aux membres du jury de bien voir les projets antérieurs similaires. Tel que stipulé à la page 16, section 4 (Travaux antérieurs), il est également possible d'inclure un lien vers une ressource externe (ex. site Web) pour obtenir de plus amples renseignements sur les travaux antérieurs.

## **Questions & Answers for Addendum 3 (July 19, 2013)**

### **Questions et réponses pour addenda no. 3 (le 19 juillet 2013)**

Q. Pourriez-vous svp préciser. Lorsque vous demandez un CV de deux pages pour chaque membre de l'équipe, pour nous qui sommes architectes et architectes de paysage, est-ce cela veut dire un CV pour la firme au complet, ou est-ce nous pouvons/devrions inclure un CV pour chaque membre de l'équipe ou dirigeant de l'équipe de notre firme qui sera affecté au projet?

R. Veuillez svp fournir un CV de deux pages (maximum) pour chaque membre de votre firme qui sera affecté à ce projet.

Q. À ce stade, devrions-nous identifier des ingénieurs ou autres experts-conseil?

R. Ces renseignements ne sont pas requis à la Phase I du concours. Vous pouvez cependant les inclure si vous avez déjà identifié ces professionnels.

Q. Y a-t-il une limite de texte pour la description de chaque projet, c.-à-d. une page, une demie page, un nombre de mots, ou est-ce laissé à notre discrétion?

R. La description ne devrait pas être plus longue que 200 mots. Outre cette brève description, et tel que stipulé à la page 16, section 4, veuillez aussi inclure les renseignements suivants : nom du membre de l'équipe, titre du projet, date, budget, emplacement, matériaux, dimensions et référence aux images numériques.

---

#### **English**

Q. Does the team lead have to be a Canadian citizen AND Canadian resident, or is citizenship alone the decisive factor?

A. The team lead must be a Canadian citizen. Residency is not factored.

#### **French**

Q. Est-ce que le dirigeant de l'équipe doit être citoyen canadien ainsi que résident canadien, ou est-ce la citoyenneté canadienne qui est le facteur décisif?

R. Le dirigeant de l'équipe doit être citoyen canadien. Le lieu de résidence n'est pas un facteur de décision.